

Février 1999

Québec, le 15 février 1999

Monsieur Jean-Denis Asselin  
Directeur général  
Cégep de Saint-Jérôme  
455, rue Fournier  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

**OBJET : Deuxième suivi apporté aux rapports d'évaluation du programme de  
*Sciences humaines***

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le document intitulé «Suivi de l'évaluation du programme de Sciences humaines» que vous lui avez transmis le 22 décembre 1998. Ce suivi présente les actions réalisées et celles envisagées afin de satisfaire les recommandations formulées par la Commission dans son rapport d'évaluation du programme de Sciences humaines du Cégep de Saint-Jérôme.

La Commission estime que le suivi déposé permet la mise en place d'actions pertinentes qui ont pour objet d'améliorer la qualité du programme de *Sciences humaines*. Ces actions comprennent entre autres l'élaboration d'un plan cadre de cours pour les cours *Histoire de la civilisation occidentale* et *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines*, la poursuite des travaux du Centre d'apprentissage en Sciences humaines, l'élaboration d'une politique d'évaluation des apprentissages commune aux deux Départements de sciences sociales et de psychologie, la reformulation du profil de sortie et la création d'un *Comité de programme* à la fin de l'année scolaire 1996-1997. Considérant par ailleurs l'importance des actions envisagées, la Commission désire obtenir plus d'information sur les modifications et les changements qui seront apportés au programme de *Sciences humaines* et ce, à la lumière des résultats obtenus lors de la révision des quatre profils existant et des cours qui les composent.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Cégep de Saint-Jérôme a pris, dans certains cas, et est en voie de prendre dans d'autres, les mesures nécessaires pour améliorer la qualité de son programme de DEC en *Sciences humaines*. Elle demande que

vous lui fassiez connaître les actions posées par le Collège en lui transmettant à la fin de la présente année civile (décembre 1999) un suivi concernant les actions réalisées en ce qui concerne la conformité des politiques départementales et de la gestion du programme.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer